

CONVENTION TRIPARTITE ETAT/UNÉDIC/PÔLE EMPLOI 2015-2018



ANNEXE 1 - TABLEAUX DES INDICATEURS STRATÉGIQUES

THÈME	N°	INDICATEURS STRATÉGIQUES POUR LE PILOTAGE	RÉFÉRENCE 2014	CIBLES			
				2015	2016	2017	2018
RETOUR À L'EMPLOI	1	Nombre de retours à l'emploi*	3 590 000	+1,5% ¹			
	2	Nombre de retours à l'emploi durable (sans cible associée)*	-	-	-	-	-
	3	Nombre de demandeurs d'emploi restés 12 mois en catégorie A pendant les 15 derniers mois parmi les demandeurs d'emploi de catégorie ABC*	1 436 000 (soit + 120 000* ²)	- 30 000 ³			
OFFRE DE SERVICES AUX DEMANDEURS D'EMPLOI	4	Taux d'accès à l'emploi durable 6 mois après la fin d'une formation prescrite par Pôle emploi*	28,5 %	+1,6 point par an			
	5	Taux de satisfaction des demandeurs d'emploi concernant le suivi dont ils bénéficient	64,2 %	66 %			
	6	Nombre de demandeurs d'emploi en accompagnement intensif (<i>accompagnement renforcé + accompagnement global + accompagnement intensif jeunes</i>)	230 000	350 000		460 000	
INDEMNISATION	7	Taux de premiers paiements dans les délais*	90,7 %	93 %			
	8	Taux de conformité du traitement de la demande d'allocation avec incidence financière (<i>champ : RAC et ASS</i>)*	90,45 %	92,9 % ⁴			
	9	Taux de satisfaction des demandeurs d'emploi concernant les informations sur les sujets liés aux allocations*	68,7 % ⁵	70 %			
OFFRE DE SERVICES AUX ENTREPRISES	10	Part des offres en accompagnement satisfaites par Pôle emploi* (<i>part des offres en accompagnement clôturées qui ont été satisfaites par une mise en relation effectuée par Pôle emploi</i>)	59,6 %	62 %**			
	11	Part des offres en accompagnement satisfaites par le placement d'un demandeur d'emploi (<i>part des offres en accompagnement satisfaites par le placement d'un demandeur d'emploi suite à une mise en relation par Pôle emploi</i>)*	61,6 %	63,6%**			
	12	Taux de satisfaction concernant le traitement de la dernière opération de recrutement par Pôle emploi (<i>sur la base de l'ensemble des offres confiées à Pôle emploi, mesurées au moment de la clôture</i>)*	64,9 %	69 % ⁶			
NUMÉRIQUE	13	Taux de satisfaction des demandeurs d'emploi et des employeurs sur les services numériques*	72 %	74 %			
EFFICIENCE	14	Temps consacré au suivi et à l'accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi (en ETP)	Le point de référence 2014 et les cibles 2015 et 2016 seront fixés par le comité de suivi avant fin mai 2015.				2 000 ⁷

* : en cumul annuel ; ** : en moyenne sur le 2^e semestre 2015¹ Par rapport à 2014, à conjoncture constante.² Tendances annuelles entre septembre 2012 et septembre 2014, hors dispense de recherche d'emploi (DRE).³ Cible par rapport à la tendance, déterminée par un modèle suivi en comité technique tripartite.⁴ Les évolutions à venir (cf. supra 1.4.1) permettront de poursuivre l'amélioration de la qualité du service de l'indemnisation.⁵ Référence 2014 qui sera actualisée par le comité de suivi avant fin mai 2015.⁶ Mesuré par le dernier baromètre 2015.⁷ ETP redéployés à la fin de la convention, mesurés par l'écart entre les derniers trimestres 2014 et 2018.

